

Baisse du taux de chômage au mois de juin, malgré une situation qui reste difficile sur le marché de l'emploi

Au 30 juin, l'effectif de demandeurs d'emploi a augmenté de 119 personnes pour atteindre 6'326 personnes. Au contraire, le nombre de chômeurs a diminué de 45 unités pour s'établir à 4'291 personnes. Cette différence de variation est en partie expliquée par une augmentation de personnes en « gain intermédiaire ». Ces personnes ont retrouvé un emploi de très courte durée ou à un taux d'activité inférieur à celui initialement recherché. Elles sont toujours suivies par l'ORP, mais sont considérées comme des demandeurs d'emploi non chômeurs et ne sont donc plus comptabilisées dans le calcul du taux de chômage.

Ainsi le taux de chômage cantonal diminue de 0.1 pt à 4.6%. En Suisse romande, le taux diminue de 0.2 point à 4.4%. Au niveau national, le taux de chômage baisse dans les mêmes proportions pour passer de 3.4% à 3.2%.

La situation sur le marché du travail reste difficile, notamment en ce qui concerne les sorties de l'assurance-chômage. Si les inscriptions à l'ORP se stabilisent à un niveau proche de l'année dernière (596 inscriptions au mois de juin 2020 contre 531 au mois de juin 2019), il en va différemment des sorties. Ainsi, sur le mois de juin, 327 personnes ont quitté l'ORP contre 700 une année auparavant.

Selon les secteurs économiques, les plus fortes diminutions des effectifs de chômeurs au mois de juin concernent les activités saisonnières telles que la construction (-47) ou encore les activités de l'hébergement et restauration (-17). Les augmentations les plus importantes concernent les activités de l'horlogerie (+19) et les autres activités manufacturières (+19).

Notons également que, suite à la réintroduction de l'obligation d'annoncer les postes vacants aux ORP, le nombre de places vacantes a augmenté de 586 unités par rapport au mois de mai. De plus, aucun chômeur n'est arrivé en fin droit au mois d'avril^[1], puisque des indemnités supplémentaires « spéciale COVID19 » ont été octroyées par le SECO à tous les assurés.

^[1] Les chiffres sur les chômeurs arrivés en fin de droit contenus dans ce communiqué concernent le mois d'avril. Ils sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois.

L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document

Taux de chômage

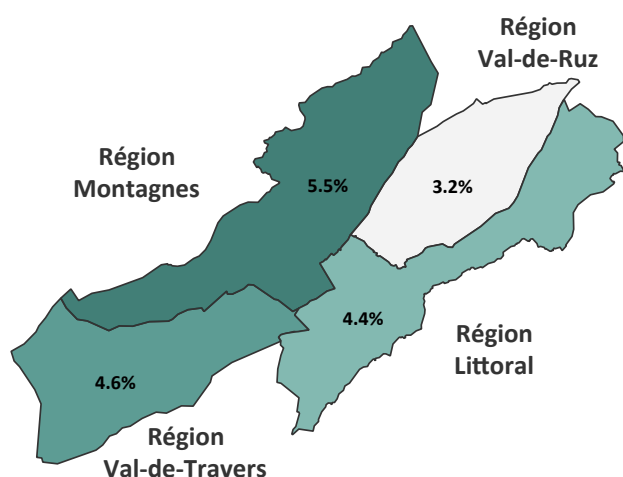
	Juin 2020	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	4.6%	-0.1	+1.5
Suisse romande ⁷	4.4%	-0.2	+1.4
Suisse	3.2%	-0.2	+1.1

Nombre de chômeurs selon la durée

2 111	1 285	895
-------	-------	-----

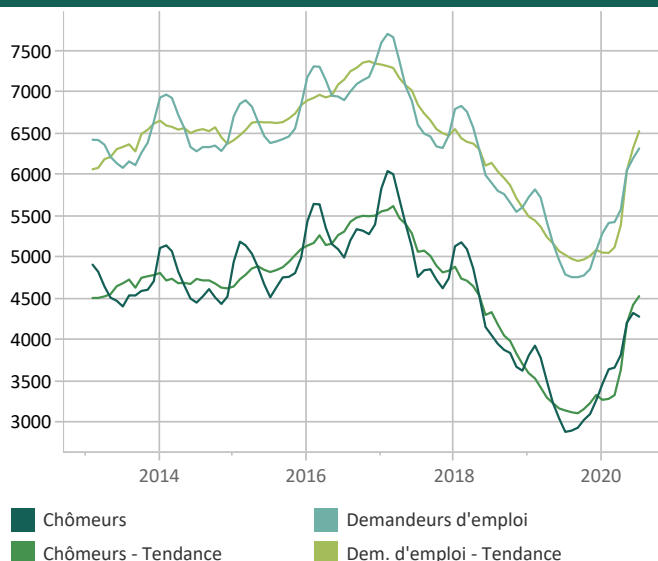
1-6 mois 7-12 mois > 1 année

Taux de chômage selon la région



© 2020 Mapbox © OpenStreetMap

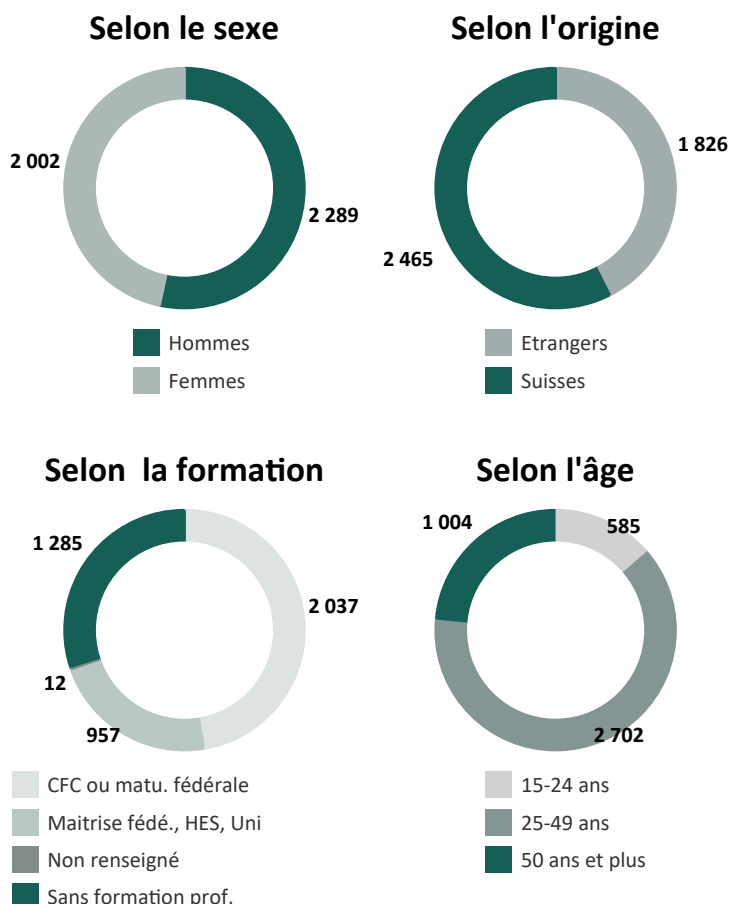
Évolution des effectifs



Chiffres clés et évolutions mensuelles



Profils des chômeurs



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

- 1) Nombre de chômeurs inscrits le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2015 à 2017
- 2) Moins de 25 ans
- 3) Plus de 55 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à repourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le chômeur a travaillé avant son inscription à l'ORP.

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi